

# Formation suisse des bergères et bergers de moutons 2023 – 24



## **Impressum**

Edition	AGRIDEA Jordils 1 • CP 1080 • 1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61 contact@agridea.ch • www.agridea.ch
Rédaction	Riccarda Lüthi, AGRIDEA, Raphaël Gaillard, Moritz Schwery, Jean-Luc Moulin
Illustration	Daniel Mettler, Riccarda Lüthi, Andrea Sulig, AGRIDEA
Mise en page	Nadja Stump, AGRIDEA
Impression	AGRIDEA
Art. N°	N0072 © AGRIDEA

Sans autorisation expresse de l'éditeur, il est interdit de copier  
ou de diffuser de toute autre manière, tout ou partie de ce document.

Les informations contenues dans ce document sont sans garantie.  
Seule la législation fait foi.

# Table des matières

Formation suisse des bergères et bergers de moutons.....	5
Module 1 : Berger / Alpage / Sécurité .....	7
Introduction à l'économie alpestre .....	7
Module 2 : Moutons / Besoins / Soins .....	8
Module 3 : Chiens / Protection / Conduite .....	9
Jour pratique module chien.....	10
Formation complémentaire (facultative) des chiens de conduite .....	10
Module 4 : Herbage / Pâturage / Gestion .....	11
Gestion de l'herbe dans les alpages .....	11
Gestion du troupeau à la montagne.....	11
Modules pratiques : Stages .....	12
1 <sup>er</sup> stage pratique: La bergerie .....	12
2 <sup>e</sup> stage pratique : L'alpage.....	13
Entretiens intermédiaire et final.....	14



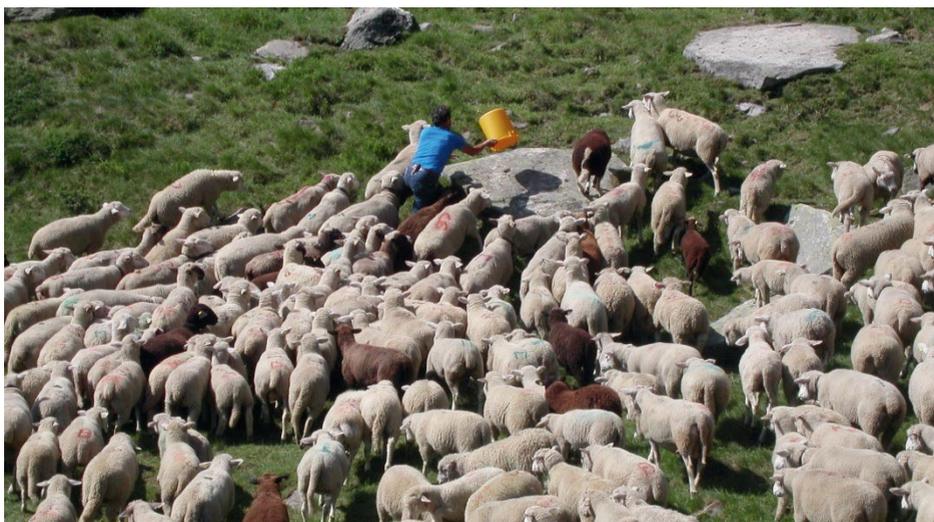
# Formation suisse des bergères et bergers de moutons

## Ton profil

- Habileté manuelle
- Patience et endurance
- Sens des responsabilités
- Capacité d'observation développée
- Intérêt pour les animaux et la nature
- Plaisir dans une activité autonome

## Pour un nouveau défi sur l'alpage

- Comme futur-e berger-ère professionnel-le
- Comme agriculteur-trice, à titre accessoire, et éleveur-euse amateur-trice
- Entre bétail de rente et production de viande
- Entre production animale et forces de la nature
- Entre autonomie (solitude) et travail physique
- Entre connaissances techniques et passion



**La « Formation suisse des bergères et bergers de moutons » comprend quatre modules théoriques d'une durée de 10 jours et deux modules pratiques d'une durée de 12 semaines au totale.**

19 et 20 octobre 2023 : module 1 « Berger / Alpage / Sécurité »	janvier – avril 2022 Stage en bergerie minimum 3 semaines
8 – 10 novembre 2023 : module 2 « Moutons / Besoins / Soins »	Entretien intermédiaire
20 – 22 mars 2024 : module 3 « Chiens / Protection / Conduite »	mai - octobre 2022 stage à l`alpage, minimum 8 semaines
23 et 24 mai 2024 : module 4 « Gestion / Herbage »	Stages pratiques en total minimum 3 mois

Entretien final    Attestation

- Pour compléter la formation, des cours avec chien de conduite peuvent être effectués avec des formateur-trice-s de la SSDS. Cela sera mentionné sur le certificat.
- La formation s'étendra normalement sur une année ou au plus sur deux ans.
- Des préstages de quelques jours sont conseillés afin de se faire une idée réelle du métier. Les personnes intéressées peuvent nous contacter.



## Module 1 : Berger / Alpage / Sécurité

Le premier module se déroule en automne. Il traite les thématiques suivantes:

- Un jour d'introduction sur le terrain et excursion en montagne: équipement, topographie, défi physique et psychique, auto-évaluation
- Risques: météo, chutes de pierres, perte d'orientation
- Vue globale sur la culture pastorale, histoire, traditions en Suisse et à l'étranger



### Introduction à l'économie alpestre

- Droits, devoirs, contrats, assurances, salaires.
- Cadre législatif et économique de la garde des moutons.
- Rentabilité de l'estivage des moutons, contributions d'estivage et subventions agricoles de la Confédération.
- Infrastructure et quotidien sur l'alpage: eau, chauffage, nourriture, hébergement

Dates 19 et 20 octobre 2023

Lieu Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Coûts CHF 90.- / jour (repas de midi et documentation inclus)

### Personne de contact pour les inscriptions

Grégoire Bonvin, Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437, 1951 Châteauneuf / Sion, +41 (0)27 606 77 14, gregoire.bonvin@admin.vs.ch

## Module 2 : Moutons / Besoins / Soins

Le deuxième module d'une durée de trois jours se déroule en novembre et traite les thématiques suivantes:

- Caractéristiques et anatomie du mouton.
- Races, buts d'élevage, comportement spécifique des races.
- Appréciation d'un mouton, commercialisation.
- Rythme quotidien naturel du troupeau.
- Santé animale (onglons, parasites internes et externes, digestion, épizooties).
- Soins, possibilités de traitements, convention MédVét.
- Sauvetage, élimination des cadavres, transport des animaux.
- Protection des animaux.



Dates 8, 9, 10 novembre 2023

Lieu Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Coûts CHF 90.– / jour (repas de midi et documentation inclus)

### Personne de contact pour les inscriptions

Grégoire Bonvin, Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437,

1951 Châteauneuf / Sion, T +41 (0)27 606 77 14, gregoire.bonvin@admin.vs.ch

## Module 3 : Chiens / Protection / Conduite

Le troisième module d'une durée de deux jours de théorie et un jour de pratique couvre les thématiques suivantes:

### Chiens de troupeaux

- Races, aptitudes comme chien de protection ou chien de conduite
- Education des chiens, conditionnement
- Responsabilités, compétences
- Différentes tâches entre chiens de conduite et chiens de protection
- Alimentation, soins au chien
- Assurances, aspects légaux, lois et ordonnances sur la protection des animaux
- Excursions: visite sur une exploitation ovine et rencontre des chiens de protection de troupeau
- Possibilités et limites des chiens de protection
- Problèmes / cohabitation avec les touristes
- Conduite du troupeau sur l'alpage

### Concept suisse de protection des troupeaux

- Grands et petits prédateurs (répartition géographique, danger potentiel, comportement des prédateurs)
- Gestion nationale des grands prédateurs
- Vue synoptique des mesures de protection des troupeaux



Dates 20, 21, 22 mars 2024

Lieu Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Coûts CHF 90.– / jour ( repas de midi et documentation inclus )

**Personnes de contact pour les inscriptions**, Grégoire Bonvin, Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437, 1951 Châteauneuf / Sion, (0) 27 606 77 14, [gregoire.bonvin@admin.vs.ch](mailto:gregoire.bonvin@admin.vs.ch), Riccarda Lüthi, T +41 (0)79 694 51 07, [riccarda.luethi@agridea.ch](mailto:riccarda.luethi@agridea.ch)

## Jour pratique module chien

- Introduction système berger-ère – chien de conduite – moutons.
- Exercices pratiques avec son propre chien ou avec le chien qui sera prêté pour la saison d'alpage.

Formateurs : Andreas Schiess (AGRIDEA) et Nathalie Duay (SSDS)

Date 22 mars 2024, lieu à définir

Coût CHF 90.– / jour

### Personne de contact pour les inscriptions:

Grégoire Bonvin, Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437,  
1951 Châteauneuf / Sion



## Formation complémentaire (facultative) des chiens de conduite

Un bon chien de conduite est indispensable pour le travail de berger-ère de moutons. La Société suisse pour la formation des chiens de troupeaux (SSDS) offre des cours approfondis pour débutant-e-s et pour les participant-e-s avancé-e-s:

- Conseils pour le choix et l'éducation des chiens de travail. Formation des chiots jusqu'au chiens de troupeaux adultes.
- Pendant les mois d'hiver, les berger-ère-s ont l'occasion de participer aux cours de formation organisés par les groupements régionaux.
- Les frais et les lieux de formation sont définis par les groupements régionaux de la SSDS.
- Le cours sera suivi avec son propre chien ou avec le chien qui sera prêté pour la saison d'alpage

### Personne de contact

Nathalie Duay, SSDS, T + 41 (0)79 569 30 75, nathalieduay@hotmail.com

## Module 4 : Herbage / Pâture / Gestion

Lors du module, qui a lieu au printemps, les thématiques suivantes sont abordées:

### Gestion de l'herbe dans les alpages

- Types de pâturages et différents herbages
- Plantes fourragères
- Plantes indésirables, plantes toxiques
- Zones protégées, secteurs de pâture sensibles
- Systèmes d'exploitation des pâtures estivales
- Gestion de l'herbe pour le troupeau pendant 4 mois



### Gestion du troupeau à la montagne

- Préparation des moutons pour l'estivage
- Rapports et carnet de notes
- Matériel et pose de clôtures: clôtures électriques, clôtures fixes, avec exercices pratiques

Dates 23 et 24 mai 2024

Lieu Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Coûts CHF 90.– / jour ( repas de midi et documentation inclus )

### Adresse de contact pour les inscriptions

Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437,  
1951 Châteauneuf / Sion, T +41 (0)27 606 77 00

## Modules pratiques : stages

L'expérience pratique sur l'alpage et en bergerie est d'une importance centrale pour la formation des berger-ère-s et doit durer au total 12 semaines au minimum.

Les stages pratiques permettront une première approche approfondie avec un-e professionnel-le de la conduite du troupeau et des activités inhérentes au travail avec un troupeau de moutons.

AGRIDEA (personne de contact: R. Lüthi) peut soutenir les participants dans leur recherche des postes de stage. Le stagiaire prend contact avec des éleveur-euse-s et des berger-ère-s expérimenté-e-s afin d'organiser son stage. Il informe les formateurs avant le début du stage pour s'assurer que celui-ci sera officiellement reconnu.



### 1<sup>er</sup> stage pratique : La bergerie

Le stage en bergerie dure trois semaines au minimum lors des agnelages. Des tâches comme les soins aux nouveau-nés, le marquage, le parage, la vermifugation et d'autres tâches sur le troupeau pourront être effectuées. Ainsi, une participation aux travaux de préparation du troupeau pour la montagne sera une opportunité importante pour effectuer la manipulation des moutons et les travaux exigés en montagne.

## **2<sup>e</sup> stage pratique : L'alpage**

Le stage sur l'alpage dure deux mois au minimum. Il constitue une phase primordiale de la formation de berger-ère, vu que l'apprenant-e vit le partage des tâches et de la vie quotidienne du berger avec une personne expérimentée. Il-elle accompagnera et effectuera tous les travaux inhérents à la conduite du troupeau et à la gestion d'un alpage.

Le-la stagiaire rédigera un rapport écrit, d'au minimum cinq pages, sur son stage à l'alpage. Des informations plus précises vous seront données durant les cours.

### **Personne de contact**

Riccarda Lüthi, T +41 (0)79 694 51 07, riccarda.luethi@agridea.ch

## Entretiens intermédiaire et final

L'entretien intermédiaire et facultatif aura lieu sur convocation après le premier stage pour une évaluation individuelle.

La formation se termine par un entretien final d'environ une demi-heure. L'examen est conduit par un-e représentant-e des écoles d'agriculture, ainsi que par un-e expert-e praticien-ne.

Pour pouvoir s'inscrire à l'entretien, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Participation aux quatre modules de formation
- 12 semaines de stage (en bergerie minimum trois semaines, à l'alpage minimum deux mois)
- Attestations / check-listes des stages
- Rapport écrit, d'au minimum cinq pages, sur le stage à l'alpage

Le lieu et la date des entretiens seront précisés sur la convocation. **Inscriptions au plus tard jusqu'à mi-octobre.** Coûts : CHF 50.– frais d'inscription pour l'entretien personnel.



### Personne de contact pour les inscriptions

Grégoire Bonvin, Ecole d'agriculture du Valais, Case postale 437,  
1951 Châteauneuf / Sion T +41 (0)27 606 77 14



[www.agridea.ch](http://www.agridea.ch) | [info@agridea.ch](mailto:info@agridea.ch)

**Lindau** Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00

**Lausanne** Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00

**Cadenazzo** A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66

ISO 9001 | IQNet